

Mémoire de Pointe-à-Callière
présenté à l'Office de consultations publiques de Montréal
au FORUM Vieux-Montréal
« Perspectives 2017 »
le 14 février 2013

INTRODUCTION

Les responsables de Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, ont lu avec attention le document de consultation *Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal Perspective 2017*, mis de l'avant pour consultation par la Direction de la culture et du patrimoine de la Ville de Montréal.

Comme les rédacteurs du document, nous avons pu constater les nombreux progrès accomplis durant les dernières décennies dans le Vieux-Montréal, cela à plusieurs titres. En 1998, on vit l'adoption du *Plan d'action pour le Vieux-Montréal* et le classement du lieu de fondation de Montréal que Pointe-à-Callière conserve et met en valeur, à titre de site archéologique et de site historique. Rappelons que ce *Plan d'action pour le Vieux-Montréal* définissait **deux grands enjeux** et **neuf orientations** afin de mieux soutenir le Vieux-Montréal :

1 - Protéger et mettre en valeur le patrimoine urbain

- Protéger l'intégrité architecturale des bâtiments.
- Révéler l'identité des lieux et des espaces publics.
- Développer et diffuser la connaissance archéologique.
- Développer une fierté collective et un sentiment d'appartenance.

2 - Renforcer la diversité et harmoniser la cohabitation

- Accroître le nombre de résidents.
- Diversifier et bonifier l'offre de services commerciaux.
- Positionner le Vieux-Montréal comme milieu d'affaires.
- Mettre en valeur et renforcer la vocation culturelle.
- Positionner le Vieux-Montréal à l'avant-garde du tourisme culturel.

Pointe-à-Callière a assumé, depuis son ouverture en 1992, un rôle majeur, tant pour **la protection** de ses patrimoines et la révélation de l'identité des lieux interprétés, que pour **la diffusion** des connaissances archéologiques et le développement, auprès de ses visiteurs, d'un **sentiment de fierté collective** et d'appartenance. De même, par la convivialité et le caractère novateur de son approche de l'histoire et du patrimoine, le musée a contribué à **renforcer l'offre culturelle**, à rejoindre des clientèles nombreuses et à positionner le Vieux-Montréal comme une destination à l'avant-garde du tourisme culturel, cela en maintenant des relations harmonieuses avec les résidents et les commerçants du quartier.

C'est ce *Plan d'action* de 1998 qui aujourd'hui doit être revu et réactualisé, à la lumière du nouveau document proposé, le *Plan de protection et de mise en valeur du Vieux-Montréal Perspective 2017*.

Spécificité du Vieux-Montréal

Le *Plan* rappelle dès le départ le caractère spécifique du Vieux-Montréal : « À la fois lieu de fondation de la ville et principal attrait touristique de la ville, le Vieux-Montréal comporte des qualités culturelles et patrimoniales exceptionnelles » (page 5). C'est sur ces qualités qu'il faut miser, ce sont elles qu'il nous faut préserver, mais aussi faire connaître, mettre en valeur, promouvoir et diffuser auprès des Montréalais et Montréalaises comme des touristes, afin que tous puissent prendre conscience de l'histoire qui a façonné ce quartier et dont témoignent son architecture et son ambiance.

D'entrée de jeu, Pointe-à-Callière **appuie l'esprit de ce *Plan* et ses grands objectifs**. Toutefois, en examinant les mesures et les priorités d'action proposées, il nous apparaît que **le *Plan* reste très centré sur des projets d'infrastructure et des interventions physiques (rues, trottoirs)** certes importantes, mais qui restent limités à des moyens au service d'un quartier sans tenir compte du véritable développement de sa personnalité. **À notre avis, le *Plan* n'exprime pas assez une vision d'ensemble du Vieux-Montréal, son positionnement, son âme ce qui le caractériserait en tant que produit unique et destination attrayante**. Aussi, à notre avis, **une réflexion complémentaire sur l'offre globale et le produit lui-même serait souhaitable** afin qu'émergent clairement les messages principaux et une définition de l'expérience que les visiteurs, les travailleurs et les résidents trouveront dans ce quartier historique. Comme l'avis sur le *Plan* émis par le Conseil du patrimoine de Montréal le note, il faut « développer une stratégie globale régissant l'ensemble des pratiques d'interprétation et de commémoration » (page 7). Nous appuyons donc très fortement la mesure du *Plan* qui propose « Concevoir et mettre en œuvre une stratégie de promotion du site patrimonial qui s'appuie notamment sur [...] un plan général d'interprétation » (page 69); cela va dans le sens de préciser la nature du produit offert.

Nous sommes donc, d'une part, heureux de voir que même si le Vieux-Montréal a connu de multiples améliorations, rien n'est pris pour définitivement acquis, et qu'au contraire, tous sont conscients que de nouvelles actions concertées et de nouveaux investissements sont toujours à planifier pour que ce quartier patrimonial puisse maintenir et améliorer son caractère attractif, son cadre de vie et la qualité de l'offre faite aux résidents et aux nombreux visiteurs. Conserver ce quartier distinctif et le promouvoir exige une vigilance constante; de plus, comme plusieurs autres villes restaurent et améliorent leurs quartiers anciens

pour en faire des destinations attractives, il est nécessaire de poursuivre la mise en valeur du Vieux-Montréal et de voir à ce que les richesses de son offre soient bien définies et connues.

D'autre part, au-delà des aménagements physiques, un important **travail de mise en valeur et en marché** reste à élaborer, pour que tous puissent bien saisir la nature de l'offre et le caractère exceptionnel du Vieux-Montréal.

Les grands objectifs

Le *Plan de protection et de mise en valeur* propose trois grands objectifs :

- 1 - Soutenir un **milieu de vie complet** de qualité adapté à la vie quotidienne et générant sa propre vitalité l'année durant.
- 2 - Affirmer **l'identité du Vieux-Montréal** tout en l'enrichissant.
- 3 - Créer une **destination renommée procurant une expérience authentique** et enrichissante aux Montréalais, aux visiteurs de la grande région métropolitaine, du Québec ou d'ailleurs.

Nous partageons ces trois objectifs qui sont toujours à l'ordre du jour. Cependant, à la lecture du *Plan*, nous avons eu l'impression que **l'objectif 1**, celui d'améliorer le milieu de vie, est très présent quant aux actions proposées. Pourtant, les deux autres objectifs restent tout aussi fondamentaux et devrait recevoir toute l'attention et le développement qu'ils méritent en termes de priorités d'action. **L'identité du Vieux-Montréal** et sa **promotion en tant que destination renommée** exigent aussi une réflexion d'ensemble et des actions prioritaires concertées impliquant les partenaires.

Les nombreuses actions des musées contribuent aux trois objectifs; nous travaillons à longueur d'année à la vitalité du quartier, offrant un lieu d'accueil et des événements culturels variés et de qualité, des Symphonies portuaires l'hiver au Marché public l'été. Toutes nos initiatives cherchent à affirmer et diffuser l'identité du quartier historique et de la ville, en l'ancrant *in situ* dans le lieu de fondation où tout a commencé. En mettant en valeur le **lieu de fondation de la ville**, Pointe-à-Callière fait prendre conscience de la nature particulière de ce quartier, le plus ancien de la ville, et montre comment l'évolution s'est faite à partir de ce noyau initial, en retraçant les dynamiques de toutes les périodes historiques. La renommée dont jouit musée, ici et à l'international, attire des visiteurs dans le Vieux-Montréal et profite au quartier dans son ensemble.

Ce nouveau *Plan* intervient au moment où Montréal se prépare à célébrer son 375^e anniversaire en 2017; cette date symbolique sera un temps fort pour tous les Montréalais. Pointe-à-Callière, créé pour

commémorer le 350^e anniversaire en 1992, se veut un acteur important de ces célébrations 2017 auxquelles le musée désire contribuer de façon importante et durable, par la création **de la Cité d'archéologie et d'histoire qui étendra du musée actuel** vers la place D'Youville et la rue McGill — cela pour venir appuyer plusieurs des orientations retenues dans ce *Plan de protection et de mise en valeur*. Déjà **fort de ses 400 000 visiteurs annuels (dont 160 000 touristes et 100 000 jeunes)**, le musée **accroîtra sa fréquentation avec ce projet pour 2017 et deviendra une attraction encore plus incontournable du tourisme culturel montréalais**. Les retombées économiques de ce tourisme sont importantes, pour le quartier et pour la ville elle-même.

Aussi, si nous partageons bien **l'esprit, les objectifs** du *Plan*, nous voudrions suggérer **que dans la perspective 2017, soit développé des mesures et des actions qui contribueront davantage à affirmer l'identité du Vieux-Montréal** » et à lui « **procurer une destination renommée** ». Pour cela, nous **sugérerons des ajouts aux mesures et aux « priorités d'intervention sur le territoire** » que ce *Plan* a retenues.

Le développement de l'offre culturelle axée sur la « destination du Vieux-Montréal » et sa promotion.

En 2011, le rapport connu comme le « Rapport Rozon » rappelait à tous que « la priorité des priorités, c'est le produit » (page 5) : « Les membres du Comité ont la conviction que **la priorité des priorités doit être accordée au produit** » (page 27)¹. Et pour bien positionner ces produits, il faut élaborer des « Plans de développement des produits » qui « devront permettre de préciser la vision spécifique de chacun d'eux. » (page 27).

La destination Vieux-Montréal devrait être mieux définie par rapport aux autres quartiers de Montréal en tenant compte de l'actualisation des expériences que les montréalais et touristes recherchent.

Nous appelons fortement à une concertation de tous les acteurs, dont bien sûr Tourisme Montréal, pour que le Vieux-Montréal se dote d'ici 2017, non seulement d'un « Plan de développement » des produits culturels, touristiques, patrimoniaux, places publiques dans un esprit de développement durable qui préciserait aux yeux des visiteurs ce que ce quartier unique a à leur offrir comme expérience mémorable mais aussi sa mise en œuvre et sa promotion. Nous en faisons une « priorité d'intervention » car Montréal est l'une des rares villes en Amérique d'avoir le privilège de connaître son lieu de fondation, d'avoir su

¹ Voir *Faire des choix pour une industrie touristique performante, rapport déposé à la ministre du Tourisme*.

préservé des traces majeures de son histoire et d'avoir la capacité de les rendre accessible aux populations actuelles et aux générations futures..

Examinons donc certains autres éléments du *Plan* et comment nous sommes susceptibles d'y contribuer en identifiant au passage les aspects que nous aimerions voir développer comme « **priorité d'intervention** » d'ici 2017, pour bien s'acquitter de la protection et de la mise en valeur du quartier comme destination et produit.

1 - Les zones périphériques

Le *Plan* porte une attention particulière aux mutations en cours dans les zones périphériques qui entourent le Vieux-Montréal, préoccupé de l'incidence de ces développements dans les quartiers limitrophes sur les paysages, les vues et les accès au quartier protégé. Parmi les mesures proposées, nous appuyons particulièrement celle de « bonifier le cadre réglementaire permettant un examen plus fin des interventions projetées en périphérie du site patrimonial » et celle « d'améliorer l'aménagement des cheminements piétonniers depuis la sortie de l'édicule (métro Champ-de-Mars) vers les rues Sanguinet, Saint-Denis et Hôtel-de-Ville » (page 49).

Comme le Conseil du patrimoine de Montréal (CPM), nous sommes d'avis que « certaines interventions aux limites du site patrimonial, en cours ou à venir, constituent des enjeux majeurs du site patrimonial », et qu'un chantier de travail doit prendre pour objet ces espaces limitrophes, en impliquant les partenaires, par exemple ceux du secteur Vieux-Port, au sud. Mais il faut apporter une attention non seulement à cette porte d'entrée du Champ-de-Mars, mais aussi à la porte d'entrée ouest du quartier historique, celle qui le relie au centre-ville par la rue McGill. La revitalisation de cette rue suggère de bien revoir aussi l'accès au Vieux-Montréal par l'ouest. À ce chapitre, nous croyons que notre projet pour 2017 avec l'aménagement de la place D'Youville permettra, comme le *Plan* le souhaite, de renforcer « les liens entre le site patrimonial et le faubourg des Récollets » (page 42) et de faire de ce secteur une porte d'entrée intéressante au quartier historique. De plus, au cours des cinq prochaines années, le secteur Griffintown, distant d'environ 1 km de la rue McGill, est appelé à devenir un quartier densément peuplé grâce aux multiples tours d'habitation et grands hôtels en construction actuellement – 4 phases du District Griffin, hôtel Alt de 154 chambres, Bassins du Havre, etc. Ces nouveaux voisins du Vieux-Montréal et du Vieux-Port accéderont au site par l'entrée ouest, notamment par la place D'Youville.

2 - L'interface avec le Vieux-Port.

Dans la même perspective, une attention toute spéciale devra être portée à l'évolution des rapports avec le Vieux-Port. Les changements en cours dans son administration exigeront collaboration et vigilance avec la Société immobilière du Canada, car il est important pour l'avenir du Vieux-Montréal que soit maintenu le niveau d'animation et d'activités offertes aux visiteurs du Vieux-Port. La synergie récréotouristique et culturelle entre ces deux secteurs voisins doit continuer pour la vitalité du quartier historique et au bénéfice de tous les visiteurs.

3 - La circulation et la piétonisation

La gestion des déplacements dans le quartier reste difficile, un équilibre étant nécessaire entre piétons, automobilistes et autocars touristiques; ces derniers doivent pouvoir déposer leurs passagers près des établissements qu'ils visitent. Aussi sommes-nous très attentifs à la mesure qui propose « l'aménagement et la gestion d'un réseau d'aires spécifiques d'arrêt et de stationnement pour les autocars touristiques et les autobus scolaires, en nombre approprié et situées de manière à desservir l'ensemble des destinations visées (musées, hôtels, restaurants) » (page 36). Nos groupes scolaires et de touristes arrivant par autocar doivent toujours pouvoir s'approcher de notre établissement.

Nous pensons, par exemple, qu'en période estivale, un « petit train électrique touristique » pourrait circuler en boucle dans le quartier, comme cela se fait dans plusieurs villes en France (exemple Montmartre à Paris, Caen, et en Bretagne, les villes de Quimper, Bénodet et Concarneau). Un tarif journalier permet aux visiteurs de monter et de descendre à volonté à des arrêts déterminés. Les familles et les touristes plus âgés apprécient ce type de transport non polluant et qui peut cohabiter avec les piétons. Enfin, nous sommes aussi d'accord à doter le quartier historique « d'un plan de stationnement » (page 38) pour mieux servir les besoins de stationnement des résidents, des commerçants et des visiteurs.

4 - La signalisation

Si le Vieux-Montréal dispose de plusieurs dépliants qui guident les visiteurs, aucune signalisation d'ensemble n'est offerte pour les orienter et identifier des lieux d'intérêt. Pourtant à l'étranger, de nombreux quartiers historiques offrent une telle signalisation, le quartier du Marais à Paris en est un exemple. Pour être efficace, cette signalisation doit montrer la configuration d'ensemble du quartier, comporter un « vous êtes ici » et détailler la zone où le promeneur se trouve avec identification de certains de ses attraits et lieux publics.

Nous souhaitons donc que l'on aille de l'avant pour concevoir et mettre en place une signalisation adéquate, comme le *Plan* le propose en disant « Développer un programme de signalisation [...]

d'orientation et de repérage dans le site historique » ainsi que « sur les parcours qui le relie aux secteurs adjacents » (page 57). Le touriste d'aujourd'hui s'attend à retrouver ce genre de marqueur dans un quartier historique. Montréal en parle depuis longtemps.

À ce besoin d'une signalisation dans le quartier même, nous en ajoutons un autre, celui d'une signalisation qui balise le parcours vers le quartier historique. En ce moment, on amène les visiteurs vers la rue Berri; nous sommes d'avis que les autres accès sont aussi à baliser pour que d'autres chemins d'accès comme celui par la rue McGill puisse être mis de l'avant.

5 – Des critères spécifiques d'aménagement et d'architecture

Nous avons vu avec intérêt que le *Plan* propose que des outils et normes spécifiques puissent être mis en place pour gérer la qualité de vies et le cadre bâti dans le Vieux-Montréal. Aussi nous appuyons la mesure qui propose de « développer des indicateurs de qualité de vie propre au quartier » (page 30). Dans la même logique, il est bien de vouloir favoriser la construction d'immeubles sur les terrains vacants, mais là aussi cela devrait se faire en fonction de normes spécifiques dictées par la nature du cadre bâti de ce quartier. Nous appuyons fortement la proposition pour « améliorer les méthodes d'analyse et d'évaluation des interventions » (page 61) et d'adopter, pour l'insertion de nouveaux bâtiments, une réglementation spécifique au Vieux-Montréal, qui aille plus loin que celle des normes générales qui s'appliquent dans tout l'arrondissement de Ville-Marie.

6 - Le plan lumière

En page 57, les auteurs affirment : « le Plan lumière a fait ses preuves comme mode de mise en valeur du paysage nocturne du Vieux-Montréal et le présent plan propose de l'étendre à d'autres rues. » On mentionne aussi l'importance de l'entretien des installations en place. La mise en lumière du quartier nous semble un apport majeur et nous souhaitons aussi sa généralisation, afin d'offrir une expérience de qualité aux visiteurs. De même, la gestion et l'entretien sont essentiels pour les secteurs qui en bénéficient déjà.

7 - L'Archéologie

Les traces archéologiques contribuent à leur façon à la compréhension de l'histoire du quartier, entre autres, en rappelant les occupations amérindiennes et les premiers bâtiments français. Si les « marquages au sol réalisés à même le revêtement de surface de plusieurs rues et places publiques » peuvent être utiles, ils restent souvent difficiles à voir et à comprendre sans l'aide d'autres supports interprétatifs, comme noté dans le *Plan* : une proportion importante de visiteurs « n'avait pas remarqué un peu partout dans le quartier les différences de pavage au sol signalant les vestiges en dessous ». Nous sommes donc d'accord

qu'il « convient d'améliorer la lisibilité et l'efficacité des moyens de mise en valeur et d'interprétation élaborés par le passé » (page 64), pour mieux interpréter les réalités archéologiques du quartier, en utilisant aussi les outils technologiques disponibles ou en établissant un code que le visiteur reconnaîtrait d'un lieu à un autre.

Les cinq mesures en ce sens, énumérées à la page 65 du *Plan*, sont intéressantes : nous les appuyons et sommes prêts à y collaborer.

8 – Les belvédères

Au point 2.1.3 le *Plan* propose de « mettre en valeur les belvédères existants et, en concertation avec les propriétaires concernés, identifier et rendre accessibles d'autres lieux semblables » (page 52). Pointe-à-Callière a déjà un restaurant panoramique et un belvédère qui offre une vue impressionnante sur la rue de la Commune, d'est en ouest; avec l'inauguration de la Maison-des-Marins, une autre terrasse d'observation sur le toit vient offrir aux visiteurs une vue 360 degrés sur tout le quartier historique et la ville. Nous sommes d'avis qu'une meilleure diffusion des belvédères du quartier s'impose afin que les visiteurs les connaissent et puissent en profiter. Par exemple, on pourrait identifier ces points d'observation sur tous les plans et prévoir un circuit de ces belvédères dans tout le Vieux-Montréal.

9 - La gouvernance

Plusieurs entités sont responsables des interventions de conservation, de mise en valeur, d'aménagement et de promotion du Vieux-Montréal; le *Plan*, aux pages 71 et 72, identifie ces entités (la Ville de Montréal avec sa Direction de la culture et du patrimoine, l'arrondissement de Ville-Marie, et le ministère de la Culture et des Communications du Québec) et leurs responsabilités.

Il y aurait lieu d'examiner la possibilité de mettre en place un « **Partenariat Vieux-Montréal** » inspiré du « Partenariat Quartier des spectacles » en y regroupant les principaux intervenants actifs dans le quartier. Rappelons ici le mandat de cet organisme :

Depuis sa fondation en 2003, le Partenariat du Quartier des spectacles assure la promotion du quartier et de ses nombreux atouts. Il permet aux principaux acteurs du territoire, qu'ils soient du milieu culturel, universitaire, économique ou autre, d'intervenir dans un esprit de collaboration et de recherche d'intérêts communs. Au cours des premières années, le Partenariat a élaboré la vision de développement,

a défini l'identité visuelle et puis a mis en place les premiers projets collectifs du quartier.²

Un organisme de ce type impliquant tous les intervenants actifs dans le quartier peut être fort utile pour mieux définir nos priorités et nos actions concertées. Reste à voir comment un tel organisme se situerait face aux divers niveaux de responsabilités et en relation avec la Table de concertation du Vieux-Montréal.

CONCLUSION

Un legs majeur pour 2017 : *Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal*

Le projet de créer la **Cité d'archéologie et d'histoire** viendra maximiser l'apport de Pointe-à-Callière à la valorisation du quartier historique et à la diffusion de son identité. Grâce à ce projet, nous consoliderons notre nature de **lieu de fondation de la ville** en mettant en valeur de nouveaux vestiges fort importants, **ceux du fort de Ville-Marie et du château de Callière**; de plus, nous interpréterons de nouvelles thématiques liées à une période mal connue de l'histoire montréalaise, celle où **Montréal a été la capitale du Canada et une plaque tournante en Amérique du nord**, en donnant accès au **collecteur William**, œuvre remarquable d'ingénierie civile, et aux vestiges du marché Sainte-Anne qui abrita le premier **parlement permanent du Canada, celui du Canada-Uni**, de 1844 à 1849. Cette thématique vient enrichir la personnalité du Vieux-Montréal dévoilée au public. La continuité des époques concentrées par les nombreux vestiges interprétés *in situ* au musée mènera ainsi les visiteurs à une compréhension de l'évolution de la ville sur une longue durée. Ces visiteurs pourront **parcourir dans sa globalité l'histoire de Montréal**, de la période amérindienne pré-contact à celle de la fondation de la ville (1642), puis à celle des aménagements du XIX^e siècle, avec les progrès de l'ingénierie civile qui ont permis la canalisation et le recouvrement de la petite rivière Saint-Pierre et la construction du marché qui devient parlement du Canada-Uni quand Montréal en est la capitale. Le plan qui suit montre comment notre projet reliera tous ces éléments dans un parcours unique.

POINTE-À-CALLIÈRE, CITÉ D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL

² Voir le site <http://www.quartierdesspectacles.com/a-propos/corporatif/> qui décrit cet organisme et son action.



1. Vestiges du Parlement du Canada-Uni
2. Agora/crypte Accès place D'Youville
3. Agora crypte D'Youville
4. Sous-sol de l'Édifice Dominique-Ducharme
5. Jardins-terrace/débarcadère
6. Rivière canalisée par le collecteur William
7. Issue au Centre d'histoire
8. Fort de Ville-Marie/château de Callière
9. Maison-des-Marins, inaugurée en 2013

Nous sommes heureux de constater que le *Plan* mentionne dans sa section 1.1.4 sur la fonction culturelle (page 32), que « des efforts doivent être consacrés à la consolidation de la fonction culturelle du Vieux-Montréal », entre autres par des mesures pour « soutenir l'action des musées et leur développement, notamment le projet d'expansion de Pointe-à-Callière axé sur la mise en réseau d'espaces autour collecteur William désaffecté » (page 32). Nous sommes dès maintenant à travailler à la planification de notre projet et nous aurons à compter sur l'appui de plusieurs partenaires, dont bien sûr la Ville de Montréal.

Le *Plan* proposé constitue une autre étape dans la protection et l'évolution du Vieux-Montréal. Dans le cadre des legs qui marqueront la commémoration du 375^e anniversaire, Pointe-à-Callière est prêt à aller de l'avant avec le projet décrit brièvement ci-haut. Ce projet aura un effet levier qui permettra de **restructurer tout le tissu urbain dans la partie ouest du Vieux-Montréal**, complétant la jonction harmonieuse du quartier historique avec le Faubourg des Récollets. La réalisation de la *Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal* transformera la place D'Youville pour en faire une place accueillante et un espace vert « jardin urbain », où visiteurs et résidents voudront faire une halte et flâner; cette *Cité* dotera le Vieux-Montréal d'un équipement culturel majeur, qui contribuera fortement au dynamisme de ses fonctions culturelle et touristique, ainsi qu'à la qualité de vie offerte à tous dans le quartier.

C'est pour finaliser l'aménagement de la place D'Youville que nous suggérons **de retenir une autre priorité parmi les « priorités d'intervention sur le territoire »** proposées par le *Plan*, afin de pouvoir procéder à la transformation de la place D'Youville en véritable porte d'entrée ouest.

Le patrimoine historique religieux

Un autre facteur milite en faveur de l'insertion de la Place d'Youville dans les « **priorités d'intervention** » du *Plan*. La communauté des Sœurs Grises a fait savoir qu'elle n'utilisera plus sa Maison Mère d'Youville comme résidence : les bâtiments historiques de l'ancien Hôpital des Frères Charon — dont la partie centrale est la plus ancienne et date du XVII^e siècle —, connus aujourd'hui comme la Maison de Mère d'Youville, seront bientôt à requalifier et recycler. Pour ce faire, il faudra que plusieurs intervenants soient appelés à collaborer, afin de préserver ce patrimoine et sa vocation publique. Dans cette perspective, il semble dans l'ordre des choses que Pointe-à-Callière collabore avec les Sœurs Grises. Il faudrait saisir cette fenêtre d'opportunité pour requalifier cet ensemble important, dont une partie date de 1693, et conjuguer, si l'étude de faisabilité est positive, ces deux projets qui transformeront alors la nature et l'apparence de la place D'Youville.

Dans cette perspective, le projet de *Pointe-à-Callière, Cité d'archéologie et d'histoire de Montréal* aurait des retombées encore plus importantes aux plans touristique et économique et contribuera à l'atteinte d'un autre objectif formulé par le *Plan* qui affirme au sujet du patrimoine des communautés religieuses : « il est primordial que ce patrimoine exceptionnel soit conservé, que les précieux témoins architecturaux qui l'incarnent soient préservés et qu'une relève ou une nouvelle vocation assure une continuité d'occupation des lieux, de manière à perpétuer la mémoire de la présence de ces communautés dans le Vieux-Montréal » (page 33). Aussi appuyons-nous les deux mesures qui vont dans le sens de perpétuer la mémoire de l'œuvre des communautés, « en soutenant les communautés dans leur recherche de projets à cette fin; en soutenant l'évaluation de la faisabilité et de la compatibilité de projets éventuels d'occupation des propriétés » (page 33).

l'Hôpital général des Frères Charon (1693), repris ensuite par les Sœurs Grises. Le projet n'en devient que plus porteur et restructurant.

Soutenu financièrement par les gouvernements du Québec (confirmé) et du Canada (en cours), cet ensemble constituerait le legs majeur de la commémoration 2017 qui marquerait de façon pérenne le 375^e anniversaire de Montréal et tout le quartier historique. Nos énergies doivent se mobiliser pour que ce morceau d'histoire soit offert aux Montréalais et puisse contribuer au sentiment de fierté et d'appartenance qu'ils éprouvent quand ils visitent le Vieux-Montréal.

Nos trois (3) RECOMMANDATIONS

La « destination du Vieux-Montréal »

NOUS RECOMMANDONS de planifier, mettre en œuvre et promouvoir le développement de produits culturels, patrimoniaux et touristiques qui caractériserait la « destination du Vieux-Montréal »

La porte d'entrée ouest et la place d'Youville

NOUS RECOMMANDONS que soit ajouté dans les priorités d'intervention retenues par le *Plan*, l'aménagement de la porte d'entrée ouest du Vieux-Montréal, avec la requalification et le réaménagement de la place D'Youville.

Un organisme de développement

NOUS RECOMMANDONS la mise en place d'un « Partenariat Vieux-Montréal » qui réunisse les principaux intervenants actifs dans le développement du Vieux-Montréal.

* * * *